

N° de téléphones utiles

Mairie / Agence postale

Nouveaux horaires :

Les lundi, mardi, jeudi et
vendredi

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Fermée le mercredi.

Samedi de 10h à 12h

Tél. 02 98 89 90 27

Levée du courrier à 15h en
semaine, le samedi à 12h

Communication :

www.porspoder.fr

accueil@porspoder.fr

Facebook : Mairie de Porspoder

Twitter : @VillePorspoder

Instagram : @VilleDePorspoder

Abonnement à LA LETTRE :

lalettre-subscribe@porspoder.fr

Urgences

Secours112

Urgence médicale15

Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

ERDF (24h/24)09 72 67 50 29

Pharmacie de garde3237

Pompiers112 ou 18

Cross Corsen02 98 89 61 55

Urgence en mer.....196

SNSM.....06 75 21 22 02

Gendarmerie17

Cabinet infirmier02 98 89 57 06

(Permanences sur rendez-vous de
7h30 à 8h et de 11h à 11h30)

Service de soins à domicile

Amitiés d'Armor :

02 98 84 61 44 ou 02 98 32 42 32

Editeur :

Mairie de Porspoder

☎ 02 98 89 90 27

☎ 02 98 89 92 46

Directeur de la publication :

Monsieur Le Maire

Impression fond de page :

PRIM - 29810 Brélès

Imprimé avec des encres végétales
sur papier certifié issu de forêts gérées
durablement.

REVISION DU PLU - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par Arrêté n°2023-02-02 du 15 février 2023, le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de la **révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Porspoder qui se déroulera du Jeudi 09/03/2023 (9h) au jeudi 13/04/2023 (12h) inclus**, soit pendant 36 jours consécutifs.

Le projet de PLU révisé remplacera l'actuel PLU. Il proposera un nouveau zonage et de nouvelles règles d'urbanisme élaborés sur la base du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixe, dans le respect du développement durable, 4 grands objectifs en matière d'accueil de population, d'urbanisation et d'habitat, d'équipements et de déplacements, de vie économique, et d'environnement et de cadre de vie pour les 20 ans à venir.

Le dossier soumis à enquête publique comprendra :

- Une note de présentation non technique précisant notamment la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause, les caractéristiques les plus importantes du plan, les principales raisons pour lesquelles le projet a été retenu notamment du point de vue de l'environnement et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au PLU ;

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté le 28/09/2022 ; soit les documents suivants :

- Un rapport de présentation, qui contient un diagnostic et explique les choix effectués ;
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ;
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) relatives à certains quartiers ou secteurs ;
- Un règlement écrit et un règlement graphique, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales ;

Monsieur Bruno BOUGUEN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Président du Tribunal Administratif de Rennes en date du 06/02/2023.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de PORSPODER – 1, rue de la mairie – 29840 PORSPODER. Des permanences auront lieu à la mairie de Porspoder et au siège de l'enquête et à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront **mis à la disposition du public à la mairie de Porspoder et au siège de la CCPI** pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Mairie de Porspoder, 1, rue de la Mairie – 29840 PORSPODER : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le Samedi : 10h00 à 12h00 (fermé le mercredi)

- CCPI - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (le vendredi 16h30)

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions sur **le registre d'enquête principal en mairie de Porspoder ou sur celui situé à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (registre secondaire).**

- Les annexes (servitudes d'utilité publique, assainissement...);
- Le bilan de la concertation ;
- Les avis émis par les services de l'Etat, la MRAe Bretagne et les différentes personnes publiques associées ;
- Les pièces administratives afférentes à la procédure (délibérations, arrêtés ...).

Parmi les pièces du dossier d'enquête, seront mis à disposition du public l'évaluation environnementale du projet de PLU, intégrée au rapport de présentation, son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'Autorité environnementale.

Le public pourra également adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur par **courrier** :

- **Postal** : Communauté de Communes du Pays d'Iroise - ZA de Kerdrioual - 29290 LANRIVOARE,
- **Électronique** : registres.urbanisme@ccpi.bzh

en précisant dans les 2 cas, la mention « *enquête publique relative à la révision du PLU de Porspoder* » et « *à l'attention du commissaire enquêteur* ».

Les courriers postaux, électroniques et les observations du registre « secondaire » situé à Lanrivoaré, reçus ou inscrits dans les délais fixés pour l'enquête publique, seront mis en ligne sur le site Internet de la CCPI dans les plus brefs délais. La mise en ligne des observations sera modérée pour éviter la publication de propos diffamatoires.

Le commissaire enquêteur assurera 6 permanences et recevra le public selon les modalités suivantes :

Judi	09/03/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder
Vendredi	24/03/2023	13H30-16H30	Mairie	Porspoder
Mercredi	29/03/2023	13H30-16H30	CCPI	Lanrivoaré
Lundi	03/04/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder
Samedi	08/04/2023	10H-12H	Mairie	Porspoder
Judi	13/04/2023	9H-12H	Mairie	Porspoder

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en s'adressant à la CCPI dès affichage de l'arrêté ou obtenir des informations auprès de Monsieur le Président de la CCPI, responsable du projet de PLU.

Les informations relatives à l'enquête publique de la révision du PLU de Porspoder peuvent également être consultées sur les sites Internet de la CCPI : www.pays-iroise.bzh et de Porspoder : www.porspoder.fr.

A l'expiration du délai d'enquête, les 2 registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui dispose d'un délai de 8 jours pour rencontrer le Président ou son représentant et lui transmettre un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales. Le Président pourra produire ses observations éventuelles sous un délai de 15 jours.

Le commissaire enquêteur établira ensuite un rapport relatant le déroulement de l'enquête et consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non.

A partir de la clôture de l'enquête, il disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre, au Président de la CCPI et au Président du Tribunal Administratif de Rennes, le dossier accompagné de son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur au siège de la CCPI et à la mairie de Porspoder aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant une durée de 1 an à compter de sa transmission à la CCPI. Le rapport et les conclusions motivées seront également consultables, pendant 1 an, sur les sites Internet de la CCPI et de la commune de Porspoder.

Après l'enquête publique, le projet de révision du PLU de Porspoder, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête, ainsi que du rapport et des conclusions motivées, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

Le Plan Local d'Urbanisme ainsi approuvé sera tenu à la disposition du public et mention de cette approbation sera faite dans la presse.

ANIMATIONS MUNICIPALES

DU SAMEDI 18 AU DIMANCHE 26 FEVRIER 2023 : « Arts expositions(s) à la chapelle Sainte-Anne »

Le cycle Art Exposition(s), nos artistes ont du talent organisé par **La Mairie de Porspoder** est de retour Chapelle Sainte-Anne avec une exposition de **Florence Gréco** intitulée *Entre figuration et abstraction*. Habitante de Porspoder, Florence Gréco a suivi des études scientifiques et une formation à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Florence s'est toujours risquée à de nouvelles techniques, expérimentations et chemins : gravures, peintures, pointe sèche... **Elle a développé sa propre technique du cyanotype**. Sa peinture mi-abstraite mi-figurative allie portraits, natures urbaines, paysages aux couleurs insolites. Une artiste à découvrir. **Infos pratiques** : **Chapelle Sainte-Anne à Porspoder du lundi au dimanche de 10h30 à 12h30 & de 14h30 à 18h30 - Entrée libre et gratuite.**

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil Municipal : Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **lundi 27 février 2023 à 18h**, salle du Conseil à la Mairie. **Ordre du jour** : 1) Budget annexe « Lotissement Mezou Bourhis » : Approbation du compte financier unique 2022 – affectation des résultats. 2) Budget annexe « Lotissement Mezou Vourch » : Approbation du compte financier unique 2022 – affectation des résultats. 3) Budget commune : approbation du compte financier unique 2022. 4) Budget commune : Affectation des résultats. 5) Ouverture de crédits avant le vote budget primitif 2023. 6) Vote du forfait scolaire 2023. 7) Versement acomptes subventions 2023 aux associations conventionnées. 8) Demande de subventions travaux 2023 réfection chauffage Herri Léon. 9) Versement d'une aide d'urgence de 500€ via le FACECO aux populations victimes du tremblement de terre en Turquie et en Syrie. 10) Modification du règlement intérieur de la médiathèque. 11) Versement d'une subvention exceptionnelle aux Jeunes du Four. 12) Etude pré-opérationnelle pour l'aménagement du secteur de Mezou Vourch sud - Bilan de la concertation.

Réunion avec les associations : **2^{ème} réunion SAMEDI 18 MARS 2023 au Phare de 14h à 16h (salle 1 & 2)** afin de présenter vos prochains événements culturels, sportifs et autres « ponctuels » et ceux organisés par la Mairie de Porspoder. **ORDRE DU JOUR** : - **Présentation « par chaque association » des prochains événements. Présentation des prochains événements culturels et autres organisés par la Mairie. Présentation / Élaboration d'un document partagé regroupant les événements ponctuels.** N'hésitez pas à écrire en amont à gael.hamayon@porspoder.fr si vous avez des questions.

Arrêtés municipaux de circulation :

- La mise en place d'un échafaudage, **du lundi 13 février au mardi 28 février 2023**, occasionnera une interdiction de circuler et de stationner sur le **Chemin du Gougou**, afin de permettre des travaux de piquage d'enduits et réfection d'enduits sur le pignon sud de l'ancienne école Sainte Marie. Comptant sur votre compréhension.

Travaux de réfection des réseaux Eaux Usées et Eau potable : Le chantier de la rue du Cosquer a débuté le **lundi 20 février** par les travaux des réseaux. L'accès à la rue est permis avec la mise en place d'une circulation alternée. Les riverains peuvent accéder à leur domicile et l'accès au parking du centre socioculturel et à la médiathèque est maintenu. Une déviation est mise en place pour les autres usagers de la route et ainsi limiter les flux.

Médiathèque Pierre Arzel : La médiathèque sera ouverte le **dimanche 26 février de 14h à 18h**.

Vas-Y : Le code de la route au programme ! : La commune de Landunvez et la commune de Porspoder se sont intelligemment associées pour proposer à leurs habitants une session de perfectionnement au code de la route avec le dispositif Vas-y de la fondation ILDYS.

Ludovic Laot, moniteur de l'auto-école « Feu Vert Mobilité », et Elodie Merrien, ergothérapeute de la Fondation ILDYS animeront ainsi le **mercredi 8 mars à la salle Triskell de Landunvez à 14H30**, une séance de **Révision du code de la route**, dans la bonne humeur et avec bienveillance. Des questions seront posées à l'assemblée, à la manière du code de la route, papier et crayon en main pour les volontaires. Puis les intervenants prendront le temps d'assurer une correction détaillée et adaptée aux questions de chacun, notamment sur les nouveaux aménagements qu'on retrouve sur le secteur de HautLéon Communauté comme les zones de rencontre, les doubles-sens cyclables ou encore les « chaucidou ».

Cet après-midi sera également l'occasion de découvrir deux films de prévention réalisés par le dispositif Vas-Y et co-financé par la préfecture du Finistère : « Comment prendre un giratoire ? » et « comment s'engager et sortir sur une voie express ». Et oui, depuis la création de Vas-Y, les questions sont récurrentes sur ces points-là : ils font peur ; crispent les usagers de la route alors qu'il s'agit de passages essentiels pour rejoindre les grandes agglomérations ! Alors l'idée de créer des tutoriels pédagogiques et rassurant a germé au sein de l'équipe de Vas-Y.

Cette double proposition de Vas-Y permet de proposer d'une certaine manière, une « formation continue » aux personnes qui ont déjà une longue expérience de la route. Les règles évoluent et il est important de se mettre à jour concernant les panneaux de signalisation ou les règles de priorités, pour continuer à parcourir les routes finistériennes en toute sérénité ! De plus, quelques questions seront dédiées aux relations entre la santé et la conduite : vue, audition, réflexes, médicaments, etc.

Conscients que le code de la route a bien évolué depuis plus de 50 ans, les deux intervenants répondront volontiers aux questions des participants, en gardant en tête l'objectif fixé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé qui soutiennent le dispositif VAS-Y : rester mobile ! **Cette action de prévention est gratuite, et ouverte à tous dès 60 ans et sans inscription.**

Pour aller plus loin, le dispositif « Vas-Y » propose également un accompagnement personnalisé pour les finistériens de plus de 60 ans. Toute personne intéressée peut réaliser un point individuel sur ses habitudes de conduite avec un ergothérapeute. Une à trois heures de séances de conduites avec un binôme ergothérapeute-moniteur d'auto-école sont ensuite organisées gratuitement.

► Le dispositif Vas-Y est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental du Finistère.

Site internet communal : Nous vous informons que le site internet de la commune n'est plus accessible depuis le début de la semaine, suite à un problème technique. Le service informatique fait de son mieux pour le rétablir. Les réservations des salles avec 3DOuest se faisant par le site, nous vous demandons exceptionnellement de faire votre demande par mail à accueil@porspoder.fr. Comptant sur votre compréhension.

Solidarité : Nous sommes à la recherche de logements pour des habitants de la commune qui ont des difficultés pour trouver. Si vous avez un logement disponible, merci de prendre contact avec Myriam Loquet Le Gall, adjointe aux Affaires Sociales. Si vous avez une chambre libre, à louer pour un étudiant ou un jeune travailleur, vous pouvez nous contacter également. Des dispositifs et associations existent pour faciliter cette cohabitation.

ANIMATIONS ASSOCIATIVES

CAP à l'Ouest ! : *La poésie s'expose et prend des risques* ! Comment exposer des poèmes ? Venez découvrir les installations malicieuses et inattendues de Hervé Eléouet et Anne Jullien, les **samedi 25 de 14h à 18h et dimanche 26 février de 10h30 à 17h, salle Herri Léon avec CAP à l'Ouest !**. Entrée libre. Temps de lecture samedi 17h et dimanche 15h. Les ateliers d'écriture poétique, en libre participation, seront animés par Hervé, prioritairement pour des enfants niveau CM1-CM2, le samedi de 14h à 15h30 et Anne le dimanche de 10h30 à 12h-12h30, pour ados et adultes. Effectifs limités, inscriptions au 06.11.19.02.93. Hervé sera accompagné d'Adélaïde, une invitée surprise ! Pour en savoir plus, site internet <https://capwest.s2.yapla.com/fr/>

Samedi 4 mars, de 14h à 16h, au centre socio-culturel le Phare, CAP à l'Ouest ! organise une **collecte de matériaux pour le salon « De fils en aiguilles »** de la fin avril. Nous recherchons : chutes de tissu en coton fleuri ou uni, vieux jeans, laine, coton à tricoter, fils à broder, feutrine, ouatine, collants de couleur, tee-shirts, aiguilles à tricoter, à canevas, à laine, épingles, crochets, rubans, cordons, boutons, perles. Merci de votre contribution. Contact : 06.11.19.02.93.

L'APE du Spernoc se met aux fourneaux pour vous préparer un plat des îles « **Rougail Saucisse** » le **dimanche 12 mars à la Gard'Sign, afin de financer les projets pédagogiques de l'école**. Ce repas est ouvert à tous. Nous préparons également un punch maison. Sur place : Repas à partir de 12h. Apéritif, Rougail saucisse / Riz – Dessert : Adultes : 10 € – Enfants 5€ - Punch maison 1 litre : 10 €. A emporter : Rougail saucisse / Riz – Dessert : 8 € - Punch maison 1 litre : 10 €. Retrait à partir de 11h30 (prévoir vos récipients). Bon de commande disponible en mairie. Réservations au plus tard pour le mardi 7 mars 2023 **par mail à apeduspernoc@gmail.com ou au 06.67.27.74.48**.

Porspo Gym Loisirs : Il reste encore quelques places disponibles pour cette saison. Pour toute demande d'information ou d'inscription, vous pouvez contacter dès à présent l'association par mail "porspogymloisirs@gmail.com" ou par téléphone au 06.38.17.21.84. Deux cours d'essai seront possibles avant une inscription définitive. La cotisation de 50 € permettra l'accès à trois cours.

Association Mazouman : Les inscriptions au triathlon de distance M du **samedi 10 juin 2023** de l'association MAZOUMAN de Porspoder sont ouvertes. RDV sur www.mazouman.fr Si vous souhaitez nous aider, inscrivez-vous également sur le site dans l'encart prévu aux bénévoles. Merci d'avance.

La boutique « La Fabrik des Artistes » ouvre ses portes le **mercredi 1^{er} mars au 123, rue de l'Europe – 29840 Porspoder, gérée par l'association L'art du partage**. Vous y trouverez, créateurs et artistes divers, petits producteurs, produits Bio, Zéro déchets, stages et formations, salon de thé-café. Tél : 09.86.15.12.19. Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche de 10h à 19h.

SPORT

La Translandunvezienne : **Dimanche 26 février** : Landunvez RV à 9h ou 10h salle Hortensia. **Mercredi 1er mars** : Landunvez RV à 9h ou 9h30 salle Hortensia. **Dimanche 5 mars** : Landunvez RV à 9h ou 10h salle Hortensia. **Mercredi 8 mars** : Brèlès (parking du bourg) à 9h ou 9h30 (guide Lucien). **Dimanche 12 mars** : St Pabu RV à 9h (parking du Proxi), circuit des lavoirs.

E.S.M.A : **Dimanche 26 février** : Loisirs contre St Renan à 10h à Kersaint.

ETAT-CIVIL

Décès : Madame CORLAY née DEBERNARD Colette, 95 ans, décédée à Porspoder le 18 février 2023.

PAROISSE

Dimanche 26 février (1^{er} Carême A) : messe à Landunvez à 10h30. **Dimanche 5 mars (2^{ème} Carême)** : messe à Porspoder à 10h30.

PETITES ANNONCES

● Dame sérieuse prend à son domicile votre **repassage**. Travail soigné et rapide. Contact : 06.60.88.03.21.

● "Nadine couture" vous propose un nouveau créneau de cours de couture **à partir du 1^{er} mars le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00**. Tous les niveaux sont acceptés, même débutants. Pour plus d'information appelez le 06.45.29.35.22. Nadine couture.

● **Plusieurs objets trouvés** (paires de lunettes, vêtements, trottinette...) vous attendent en mairie.

● A vendre cause double emploi : frigo-congélateur : 80€, télé : 75€, décodeur : 40€, commode : 150€. Contact : 06.61.73.80.94.

● Praticienne en kinésiologie, je passe la certification en mars prochain (www.kinesiologie.fr).

Je vous propose de découvrir cette pratique destinée à favoriser un état d'équilibre et de bien-être physique, mental et social. Je peux aussi vous proposer une séance de réflexologie crânio-sacrée. Pour tout le monde et à tout âge. Rdv sur Porspoder du lundi au samedi matin au 06.23.14.45.26 - Sarah Cantin.